

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

NUMERO SPECIAL

Philippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pfMatahiti 168
N° 60 - Numera Taae**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 1
no Atopa 2019

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 42 52 61

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

	Pages
Arrêté n° 2205 CM du 1er octobre 2019 portant fin de fonctions de Mme Christiane Ah-Scha en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité	7676
Arrêté n° 2206 CM du 1er octobre 2019 portant nomination de Mme Valérie Hong-Kiou en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité par intérim	7676
Arrêté n° 2207 CM du 1er octobre 2019 portant nomination de Mme Sabine Bazile en qualité de directrice de la direction générale des affaires économiques	7677
Arrêté n° 2208 CM du 1er octobre 2019 portant nomination de Mme Sabine Bazile en qualité de directrice par intérim de la Caisse de soutien des prix du coprah	7677

REUNION.GOUVERNEMENT
 la.Ram@bucard.km.english.bea

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 2205 CM du 1er octobre 2019 portant fin de fonctions de Mme Christiane Ah-Scha en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité.

NOR : DAS1900752AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de la famille et des solidarités, en charge de l'égalité des chances,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 419 CM du 15 mars 2018 portant création et organisation de la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité ;

Vu la lettre de convocation à l'entretien préalable n° 469 MFE du 16 septembre 2019 ;

Vu l'entretien préalable en date du 20 septembre 2019 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er octobre 2019,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de Mme Christiane Ah-Scha en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité le 1er octobre 2019 au soir.

Art. 2.— L'arrêté n° 1527 CM du 6 octobre 2016 modifié portant nomination de Mme Christiane Ah-Scha en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité est abrogé à compter de la même date.

Art. 3.— Le ministre de la famille et des solidarités, en charge de l'égalité des chances, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme Christiane Ah-Scha et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 1er octobre 2019.
 Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de la famille
 et des solidarités,*
 Isabelle SACHET.

ARRETE n° 2206 CM du 1er octobre 2019 portant nomination de Mme Valérie Hong-Kiou en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité par intérim.

NOR : DAS1900753AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de la famille et des solidarités, en charge de l'égalité des chances,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 419 CM du 15 mars 2018 portant création et organisation de la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité ;

Vu l'arrêté n° 2205 CM du 1er octobre 2019 portant fin de fonctions de Mme Christiane Ah-Scha en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er octobre 2019,

Arrête :

Article 1er.— Mme Valérie Hong-Kiou est nommée en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité à compter du 2 octobre 2019 par intérim.

Art. 2.— Le ministre de la famille et des solidarités, en charge de l'égalité des chances, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme Valérie Hong-Kiou et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 1er octobre 2019.
Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de la famille
et des solidarités,*
Isabelle SACHET.

ARRETE n° 2207 CM du 1er octobre 2019 portant nomination de Mme Sabine Bazile en qualité de directrice de la direction générale des affaires économiques.

NOR : DAE1900697AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du vice-président, ministre de l'économie et des finances, en charge des grands travaux et de l'économie bleue,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;

Vu l'arrêté n° 1036 CM du 21 juillet 2011 modifié portant création, organisation et fonctionnement du service administratif dénommé "direction générale des affaires économiques" ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er octobre 2019,

Arrête :

Article 1er.— Mme Sabine Bazile est nommée en qualité de directrice de la direction générale des affaires économiques à compter du 1er octobre 2019.

Art. 2.— L'arrêté n° 1830 CM du 28 août 2019 portant nomination de M. Hervé Duquesnay en qualité de directeur par intérim de la direction générale des affaires économiques est abrogé à compter du 30 septembre 2019 au soir.

Art. 3.— Le vice-président, ministre de l'économie et des finances, en charge des grands travaux et de l'économie bleue, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 1er octobre 2019.
Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :

Le vice-président,
Teva ROHFRITSCH.

ARRETE n° 2208 CM du 1er octobre 2019 portant nomination de Mme Sabine Bazile en qualité de directrice par intérim de la Caisse de soutien des prix du coprah.

NOR : CSP1900698AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du vice-président, ministre de l'économie et des finances, en charge des grands travaux et de l'économie bleue,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;

Vu la délibération n° 67-99 du 11 août 1967 modifiée créant dans le territoire de la Polynésie française une Caisse de soutien des prix du coprah ;

Vu l'arrêté n° 548 CM du 3 juin 1985 relatif à l'organisation, au fonctionnement et aux règles financières, budgétaires et comptables de l'établissement public dénommé "Caisse de soutien des prix du coprah" ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er octobre 2019,

Arrête :

Article 1er.— Mme Sabine Bazile est nommée en qualité de directrice par intérim de la Caisse de soutien des prix du coprah à compter du 1er octobre 2019.

Art. 2.— L'arrêté n° 1832 CM du 28 août 2019 portant nomination de M. Hervé Duquesnay en qualité de directeur par intérim de la Caisse de soutien des prix du coprah est abrogé à compter du 30 septembre 2019 au soir.

Art. 3.— Le vice-président, ministre de l'économie et des finances, en charge des grands travaux et de l'économie bleue, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera

notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 1er octobre 2019.
Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :
Le vice-président,
Teva ROHFRITSCH.